

Nouméa, le 7 février 2024

VR/IP2/IA  
n° 3211/2024-4  
Affaire suivie par :  
Isabelle AMIOT  
IA-IPR histoire-géographie  
Tél : (+687) 26 62 66  
Mél : [Isabelle.Amiot@ac-noumea.nc](mailto:Isabelle.Amiot@ac-noumea.nc)

Isabelle AMIOT  
Inspectrice d'académie-Inspectrice pédagogique  
régionale d'histoire-géographie  
en extension de compétences pour l'histoire-géographie  
en voie professionnelle

Sabrina ELMOUR  
IEN Lettres-anglais  
Tél : (+687) 23 05 52  
Mél : [Sabrina.Elmour@ac-noumea.nc](mailto:Sabrina.Elmour@ac-noumea.nc)

Sabrina ELMOUR  
Inspectrice de l'Education nationale  
de lettres-langues vivantes

1, avenue des Frères Carcopino  
BP G4 - 98848 Nouméa Cedex

à

Mesdames et Messieurs les professeurs de lettres-  
histoire-géographie-EMC

s/c Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

**Objet** : Lettre de rentrée

Chères et chers collègues,

En ce début d'année, nous vous adressons tous nos meilleurs vœux d'épanouissement personnel et professionnel pour 2024.

Nous vous exprimons toute notre reconnaissance pour votre investissement dans la formation et la réussite de nos élèves et pour votre contribution à l'animation de nos disciplines : formateurs, tuteurs de professeurs stagiaires, enseignants engagés dans l'accueil des élèves à besoins éducatifs particuliers, concepteurs de ressources pédagogiques et didactiques partagées sur le site académique disciplinaire, correcteurs, interrogateurs, coordonnateurs lors des examens de la session 2023. Nous tenons également à vous remercier pour votre investissement dans la vie de vos établissements et dans la réalisation de projets pédagogiques en lien avec nos disciplines et notamment dans les domaines de l'enseignement de défense, de l'éducation au développement durable, de l'éducation à l'égalité à l'école, dans les projets liés à la mémoire et à la citoyenneté, dans la lutte contre l'illettrisme ou encore dans les usages innovants du numérique.

Nous tenons à remercier chaleureusement les chargées de mission qui ont été à nos côtés tout au long de l'année et ont contribué au rayonnement de nos disciplines : Térégnia Artigue et Prescilla Rossille. Toutes deux poursuivent leur mission en cette année 2024.

Nous tenons aussi à remercier Jérôme Geoffroy, notre webmestre, pour son travail sur le site académique disciplinaire.

Nous souhaitons la bienvenue à tous les professeurs nouvellement nommés en Nouvelle-Calédonie et à tous ceux qui exerceront pour la première fois des fonctions d'enseignement. Nous adressons nos félicitations aux lauréates et lauréats des concours de recrutement de cette année.

Nous remercions celles et ceux parmi vous qui participent de façon très active et efficace aux travaux des différents

groupes de réflexion et de production de lettres et d'histoire-géographie. Les ressources produites alimentent le site académique. Que celles et ceux qui souhaiteraient intégrer ces groupes nous en informent par courrier électronique.

Nous remercions toutes celles et tous ceux parmi vous qui ont participé à la troisième édition du Concours d'histoire contemporaine de la Nouvelle-Calédonie « *Raconte-moi La Monique en bandes dessinée* » qui a remporté un énorme succès et a permis aux collégiens et lycéens de commémorer le 70<sup>e</sup> anniversaire de la disparition du caboteur.

Nous remercions toutes celles et ceux qui ont motivé et accompagné leurs élèves dans la participation aux concours d'éloquence et « dis-moi dix mots ». Tous ces projets valorisants et fédérateurs qui contribuent à la maîtrise de langue française.

Comme chaque année, les rendez-vous de carrière se poursuivront pour celles et ceux parmi vous qui y sont éligibles. Ces rendez-vous constituent des temps d'échanges qui doivent permettre de porter un regard réflexif sur les pratiques et les compétences développées sur l'ensemble de votre carrière.

En dehors d'un rendez-vous de carrière, vous êtes invités à solliciter une visite d'accompagnement pour que nous puissions, par exemple, échanger sur une pratique innovante que vous mettez en œuvre.

Nous attirons votre attention sur la vigilance que chacune et chacun d'entre vous doit avoir face aux situations de harcèlement scolaire et de cyber-harcèlement que peuvent subir certains de vos élèves. Nous vous rappelons que « *La Nouvelle-Calédonie veille [...] au maintien d'un environnement scolaire propice au bien-être et à la réussite des élèves et des personnels. Elle promeut un climat de confiance au sein d'une École calédonienne bienveillante et inclusive, en garantissant à la communauté éducative la sécurité nécessaire à la réussite éducative.* » Délibération n°106 du 15 janvier 2016 relative à l'avenir de l'École calédonienne. Un article du site académique du vice-rectorat <https://www.ac-noumea.nc/spip.php?article3194> vous propose des outils de repérage et des ressources.

## **LE PLAN DE VALORISATION DE LA VOIE PROFESSIONNELLE**

Le plan de valorisation de la voie professionnelle (PVVP) a été engagé en Nouvelle-Calédonie en 2019. Il s'est parachevé en 2022 en classe de terminale professionnelle, avec l'entrée en vigueur des nouveaux programmes d'enseignements généraux et les nouvelles modalités d'évaluation du baccalauréat. En septembre 2023, la rentrée en France hexagonale s'est appuyée sur douze mesures ([présentation complète sur le site education.gouv.fr](https://www.education.gouv.fr)) visant principalement un meilleur accompagnement de chaque lycéen professionnel et une lutte plus efficace contre le décrochage scolaire. Ces mesures ont quatre objectifs :

- **Réduire le nombre de décrocheurs**
- **Préparer les poursuites d'études dans le supérieur**
- **Améliorer le taux d'accès à l'emploi**
- **Donner des marges de manœuvre aux établissements tout en conservant le caractère national du diplôme.**

On constate une réelle continuité avec les objectifs de la transformation de la voie professionnelle et avec sa déclinaison sur le territoire, le plan de valorisation de la voie professionnelle (PVVP). Un travail sera mené avec le gouvernement pour décider des mesures applicables en Nouvelle-Calédonie. Nous reviendrons vers vous quand les objectifs seront fixés par une délibération du Congrès. Pour l'heure, il convient de poursuivre le travail engagé ces dernières années, en renforçant certaines pratiques pédagogiques : co-enseignement, pédagogie de projet, approche collaborative, évaluation par compétences, etc. Les tests de positionnement seront ouverts cette année du 26 février au 15 mars 2024 ; ils permettront de préparer le module "consolidation des acquis" au sein de l'accompagnement renforcé. Adossées à ces tests, les actions de prévention de l'illettrisme et de l'innumérisme pourront ainsi être conduites, dans le cadre principal de la classe, mais aussi dans celui du module de consolidation des acquis. Un référent innumérisme et un référent illettrisme agiront de concert dans chaque établissement de la voie professionnelle, contre la grande difficulté scolaire et son corollaire, le décrochage.

La maîtrise des fondamentaux reste un objectif majeur qui devrait être atteint par le biais d'un travail collaboratif et interdisciplinaire indispensable. La corrélation entre les enseignements professionnels et généraux a été soulignée lors des corrections, mettant en exergue l'importance d'apports linguistiques et méthodologiques communs.

## **LES GRANDES ORIENTATIONS**

Dans la continuité de l'an dernier, nous vous proposons quelques grandes orientations que nous mettrons en œuvre cette année et sur lesquelles nous pourrons échanger lors des réunions d'équipe, des actions de formation et des visites et inspections. Les adaptations de programmes à la Nouvelle-Calédonie en histoire-géographie, la littérature océanienne, enseigner et évaluer par compétences, la pratique de l'oral, la contribution à la construction du citoyen de demain.

### ➤ **La mise en œuvre des programmes adaptés**

L'enseignement des programmes adaptés d'histoire et de géographie reste une priorité académique pour cette année 2024.

Cette adaptation au contexte local et régional permet, depuis plus de trente ans, aux élèves calédoniens de réfléchir aux grandes questions qui traversent leur histoire et leur territoire.

### ➤ **La littérature océanienne :**

Nous tenons sincèrement à remercier Mme GOBBO, enseignante référente de la cellule d'animation pédagogique à la Maison du Livre, qui a effectué un travail remarquable de confection de fiches pédagogiques pour permettre un accès à la littérature océanienne à nos élèves.

Ces fiches sont disponibles sur le site du Vice-Rectorat.

### ➤ **Enseigner et évaluer par compétences**

Les programmes identifient des compétences que les élèves doivent acquérir au cours de leur parcours. Nous vous encourageons à les transcrire explicitement dans vos progressions, séances d'enseignement écrites et orales ainsi que dans vos évaluations. En outre, les livrets scolaires de bac professionnel requièrent une association d'une évaluation chiffrée à une évaluation d'une maîtrise de compétences.

### ➤ **La pratique de l'oral au lycée**

La maîtrise de la compétence orale doit, à nouveau, occuper une part conséquente de votre enseignement. L'oral est :

- un puissant marqueur social qui peut s'avérer discriminant,
- une composante nécessaire de la formation de l'élève comme personne : expression et épanouissement de la confiance en soi, construction de la relation à l'autre,
- un élément de formation du citoyen indispensable pour tous,
- une condition essentielle de réussite dans les formations de l'enseignement supérieur et dans la vie professionnelle.

L'un des rôles majeurs de l'École est donc de donner aux élèves les outils pour pratiquer l'oral et maîtriser la langue de façon régulière ce qui, outre le fait de permettre à l'élève de s'exprimer clairement, de se faire comprendre, de défendre ses idées, de développer son esprit critique, l'aide pour l'écrit.

De nombreuses situations se prêtent à la pratique de l'oral et il y a nécessité à multiplier les situations de prise de parole : échanges en classe, exposés, débats, explicitation d'une démarche. L'usage du numérique, de l'audio-visuel, de l'audio (réalisation de capsules vidéo, développement de webradio, ...) contribue également à la maîtrise de la compétence orale.

Dans son parcours l'élève est évalué à l'oral que ce soit lors des épreuves de contrôle en cours de formation en CAP, lors de l'épreuve orale du chef d'œuvre ou lors de l'épreuve de contrôle de la session de rattrapage du baccalauréat professionnel.

La maîtrise de l'oral est tout à la fois un enjeu scolaire et un enjeu de société.

### ➤ **L'enseignement moral et civique**

Cet enseignement « aide les élèves à devenir des citoyens responsables et libres, conscients de leurs droits mais aussi de leurs devoirs ». Sa finalité est la construction d'une culture civique des élèves étayée par des notions, des savoirs et des pratiques. L'enseignement moral et civique mobilise toutes les disciplines et s'incarne dans des

pratiques pédagogiques renouvelées entre actions éducatives et pédagogie de la citoyenneté : raisonnement, argumentation, délibération et engagement.

Pour favoriser la réflexion autour des valeurs, des principes et des notions, l'enseignement moral et civique doit s'appuyer sur des questions d'actualité, des situations concrètes, des personnalités qui permettent de les contextualiser et de les incarner.

#### ➤ **Éducation artistique et culturelle**

Au-delà de l'analyse de textes littéraires, il est important de faire usage d'exemples concrets extraits des productions écrites d'élèves dans l'élaboration des leçons, permettant au lycéen de se rendre compte que la maîtrise de la langue est un préalable à la réussite scolaire, sociale et professionnelle.

Néanmoins, l'enseignement du français ne doit pas se limiter à la classe. Nous incitons en ce sens vivement les enseignants durant la scolarité de leurs élèves à confronter les classes aux spectacles vivants (théâtre, danse, slam, cirque...) et encourageons les inscriptions aux séances scolaires que proposent le théâtre de l'île, le centre culturel Tjibaou, le centre culturel du Mont-Dore, le centre culturel provincial Pomemie ou toutes autres institutions/associations culturelles. Inviter des artistes à se produire au sein de la classe ou dans l'établissement sont autant de possibilités à envisager. Faire sortir les élèves de l'établissement et les enrichir grâce à la découverte de musées, monuments, infrastructures ou encore les faire contribuer à une information publique (presse écrite, prise de parole lors de journées porte ouverte, salons, débats...), la participation aux différents concours proposés cette année font partie du processus de formation de nos futurs citoyens.

N'hésitez pas à prendre l'attache de la DAAC (Délégation académique à l'action culturelle) et des référents culture de vos établissements qui pourront vous accompagner, vous conseiller et vous proposer des actions ou événements.

#### ➤ **Mémoire et citoyenneté / Éducation aux médias et à l'information**

L'École a un rôle essentiel à jouer dans la transmission de la mémoire auprès des jeunes. Elle doit également préparer chaque élève à sa vie de citoyen. L'éducation aux droits de l'Homme et aux droits de l'Enfant fait partie intégrante des programmes d'enseignement, en particulier d'histoire-géographie et d'enseignement moral et civique.

En complément des enseignements que vous dispensez au titre de la discipline, nous vous encourageons à mener des actions éducatives s'appuyant sur des temps forts, tels que des concours scolaires (Concours National de la Résistance et de la Déportation, ...), des prix (Prix de l'éducation citoyenne, ...), des journées commémoratives accompagnées de cérémonies (comme celles du 8 mai et du 11 novembre, ou encore l'Anzac Day) ou des semaines de sensibilisation.

Vous pouvez solliciter des interventions en classe de membres d'associations œuvrant dans le domaine de la mémoire.

L'Office national des combattants et victimes de guerre (ONaCVG) de Nouvelle-Calédonie met à votre disposition des expositions et vous propose des visites de la maison du combattant à Nouméa.

Nous vous rappelons l'existence de la rubrique « Mémoire et Citoyenneté » sur le site académique à l'adresse : <https://www.ac-noumea.nc/spip.php?rubrique402>. Vous pourrez y trouver diverses informations utiles pour mener vos projets.

Nous souhaitons attirer votre attention sur l'Éducation aux médias et à l'information, grâce à laquelle, les élèves apprennent à devenir des citoyens responsables dans une société marquée par la multiplication et l'accélération des flux d'information. Ils développent leur esprit critique et sont capables d'agir de manière éclairée pour chercher, recevoir, produire et diffuser des informations via des médias de plus en plus diversifiés. Nous vous encourageons à prendre connaissance du vadémécum pour l'Éducation aux médias et à l'information : <https://eduscol.education.fr/document/33370/download>

La Semaine de la Presse et des Médias dans l'École qui se déroulera, en Nouvelle-Calédonie, du 1<sup>er</sup> au 5 juillet 2024 a pour objectif d'aider les élèves, de la maternelle au lycée, à comprendre le système des médias, former leur jugement critique, développer leur goût pour l'actualité et forger leur identité de citoyen. Les collégiens et les lycéens sont invités à réfléchir sur le thème « L'info sur tous les fronts ».

Le dossier pédagogique est téléchargeable en suivant le lien : <https://www.cleml.fr/fr/ressources/dossier-pedagogique-de-la-semaine-de-la-presse-et-des-medias-dans-lecole.html>

### ➤ **Le numérique au service de l'enseignement**

Les outils numériques ont place entière dans l'enseignement de nos disciplines mais leur utilisation doit être accompagnée. Effectivement, parallèlement à la mise en œuvre d'activités telles que l'identification et la vérification de la fiabilité des sources, le tri, la hiérarchisation et la rédaction d'informations, l'adoption d'une attitude responsable, la collaboration en réseau et l'élaboration de contenus numériques, les outils numériques permettent une mise en situation de travail autonome et différencié.

## **LES PROGRAMMES APPLICABLES ET LES EXAMENS POUR L'ANNÉE 2024**

Les programmes de français pour le lycée professionnel applicables en Nouvelle-Calédonie sont publiés sur le site académique disciplinaire : <https://lettres-hg-lp.ac-noumea.nc/spip.php?rubrique8>

Le programme limitatif de français en terminale reste identique pour sa troisième année : « Le jeu : futilité, nécessité » et sera modifié pour la rentrée scolaire 2025. Nous le diffuserons le plus tôt possible.

Une œuvre intégrale doit être étudiée parmi celles proposées et figurant sur la liste du programme ; un groupement de textes portant sur le même thème doit être travaillé.

Les programmes d'histoire-géographie pour le lycée professionnel applicables en Nouvelle-Calédonie sont publiés sur le site académique disciplinaire ainsi que ceux de l'enseignement moral et civique : <https://lettres-hg-lp.ac-noumea.nc/spip.php?rubrique23>

Des documents d'accompagnement pour s'appropriier les programmes, pour travailler les compétences sont disponibles sur Eduscol :

- en lettres : <https://eduscol.education.fr/1767/programmes-et-ressources-en-francais-voie-professionnelle>
- en histoire et en géographie : <https://eduscol.education.fr/1790/programmes-et-ressources-en-histoire-geographie-voie-professionnelle>
- en EMC : <https://eduscol.education.fr/1761/programmes-et-ressources-en-enseignement-moral-et-civique-voie-professionnelle>

ainsi que sur le site académique : <https://lettres-hg-lp.ac-noumea.nc>

Depuis 2022, de nouvelles modalités d'évaluation au baccalauréat professionnel sont appliquées :

- le B.O.E.N. N° 30 du 23 juillet 2020 annexes 1 et 2 pour les épreuves écrites : <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo30/MENE2015195A.htm>
- le B.O.E.N. N° 4 du 27 janvier 2022 pour l'oral de contrôle : <https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo4/MENE2139306N.htm>

Le format des épreuves écrites et orales reste inchangé. Pour rappel, l'épreuve d'histoire-géographie du baccalauréat porte sur les programmes adaptés, seuls applicables en Nouvelle-Calédonie.

Pour le CAP, vous êtes invités à relire le B.O.E.N n°35 du 26 septembre 2019 Annexe 1 qui indique le format et les modalités des épreuves : <https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo35/MENE1921757A.htm> .

## **LES TESTS DE POSITIONNEMENT**

Les tests de positionnement proposés à l'entrée en seconde professionnelle et en CAP interviendront du .... au ....selon les modalités d'organisation définies par les établissements.

L'objectif de ces tests est de permettre de collecter des indicateurs reflétant les acquis et les lacunes des élèves afin de préciser les compétences à exploiter ou à renforcer. D'une part, ces éléments vous permettront d'adapter votre progression dans le but de mettre en œuvre des stratégies différenciées et d'autre part ceux-ci doivent servir de supports à l'élaboration des séances de consolidation des acquis dans le cadre de l'accompagnement personnalisé.

En outre, les référents illettrisme s'appuieront sur ces tests pour prendre en charge les élèves en grandes difficultés.

Le test destiné aux élèves de CAP a évolué :

- il est désormais adaptatif : en fonction du nombre de bonnes réponses au test de compréhension de l'écrit, l'élève est envoyé vers son équivalent pour la seconde professionnelle ou vers un ensemble d'exercices complémentaires permettant de préciser le diagnostic.
- un test de fluence a été ajouté afin d'évaluer la capacité des élèves à lire un texte à voix haute avec exactitude et rapidité. La passation, individuelle, peut être réalisée par tout enseignant.

Des outils sont disponibles sur Eduscol : <https://eduscol.education.fr/1501/tests-de-positionnement-de-seconde-et-de-cap>.

## **L'ÉPREUVE ORALE DE CONTRÔLE**

L'épreuve orale de contrôle distingue nos disciplines qui, ainsi, contribuent remarquablement à la réussite de nos élèves. Il est fondamental d'informer et de préparer à cette épreuve à minima tout au long de l'année de terminale.

## **LES RESSOURCES ET LES ANIMATIONS DISCIPLINAIRES**

Il nous reste à poursuivre la production de ressources elles-mêmes adaptées. Le partage de vos séquences, projets, outils, constitue l'essentiel de notre fonds pédagogique. Nous vous encourageons donc à les mutualiser au sein des équipes ou à les partager sur notre site académique. N'hésitez pas à adresser vos propositions à nos chargées de mission à l'adresse : [lettres-histoire@ac-noumea.nc](mailto:lettres-histoire@ac-noumea.nc). Les groupes de réflexion et de production de ressources en Histoire et Géographie et en lettres vont poursuivre leurs travaux en 2024 afin de proposer des documents aidant à la mise en œuvre des programmes adaptés. Ces groupes sont nécessaires pour faire vivre nos disciplines et votre participation y est primordiale. Un appel à contribution est lancé à chacune et chacun d'entre vous.

Vous serez tenus informés par notre liste de diffusion des manifestations et concours nationaux au fur et à mesure de leur parution.

## **FORMATION ET ACCOMPAGNEMENT**

Le plan de formation sera prochainement consultable sur le site académique. Les inscriptions seront ouvertes du 14 février au 05 mars 2024. J'insiste sur la nécessité de procéder à votre inscription par la procédure indiquée, afin que les formations proposées soient mises en œuvre.

Une communication spécifique avec les formations en histoire-géographie, EMC et transversales qui pourraient vous intéresser sera envoyée sur vos adresses électroniques académiques.

Tout au long de l'année, nous utiliserons votre boîte électronique académique pour diffuser des informations de nature pédagogique et pour vous contacter. Nous vous invitons donc à la consulter régulièrement. Votre adresse professionnelle est du type : [prénom.nom@ac-noumea.nc](mailto:prénom.nom@ac-noumea.nc)

Chères et chers collègues, nous savons pouvoir compter sur votre engagement une nouvelle fois cette année auprès de vos élèves et pour le rayonnement de nos disciplines. Nous restons à votre écoute pour vous accompagner et vous souhaitons, à toutes et à tous, une excellente année scolaire,

**Sabrina Elmour**



**Isabelle Amiot**

